

Cet article propose de dessiner les grandes tendances du travail des femmes en Europe depuis la guerre pour donner une idée générale de la situation. Il ne détaille donc pas les situations particulières des différents pays.

1. Les grandes tendances depuis la guerre

● Il y a de plus en plus de femmes sur le marché du travail

Depuis la dernière guerre, la croissance du taux de l'activité des femmes augmente tout le temps. Et c'est une tendance persistante dans la mesure où cette tendance se maintient aussi en période dite de crise (et malgré les mesures pour renvoyer les femmes à la maison).

● Les emplois ont beaucoup changé pour les hommes comme pour les femmes

• Les secteurs d'emploi

A la fin des années 50, on peut dire schématiquement que 25% des personnes qui travaillaient étaient actives dans l'agriculture (qu'on appelle aussi secteur primaire), 25% dans le secteur de l'industrie (secteur secondaire) et 50% dans le secteur des services (secteur tertiaire).

A la fin des années 90, il reste moins de 3% de la population active dans l'agriculture, autour de 15% dans l'industrie (rappelez-vous les fermetures d'usines et les délocalisations) et plus de 80% dans le secteur tertiaire.

Ce sont surtout les hommes qui ont perdu des emplois avec le déclin de l'industrie. Alors que les femmes vont trouver de nouveaux emplois dans le secteur des services.

• Le statut de l'emploi

Dans le même temps, le statut des personnes qui travaillent change : il y a plus de salariés et moins d'indépendants. En Belgique, en 1998, il y avait 82% de salariés et 18% d'indépendants.

Il y a plus d'hommes qui ont le statut d'indépendant que de femmes. Les emplois que les femmes occupent sont donc majoritairement des emplois salariés dans le secteur des services.

en bref

La situation des femmes sur le marché du travail a connu des bouleversements énormes depuis la dernière guerre mondiale. Et pourtant, certaines choses ont peu voire pas changé. Faisons le point.

Qui sont les non salariés ?

- les indépendants et les chefs d'entreprises (majoritairement des hommes) ;
- les aidantes (les femmes de commerçants, etc.) : des femmes.

Le fait que les femmes sont de plus en plus salariées veut dire qu'elles sont de moins en moins dépendantes du travail de leur conjoint.

● Ce qui a changé spécifiquement pour les femmes

• Fixation continue des femmes dans l'activité

Dans les années 50, les femmes s'arrêtaient de travailler entre 25 et 49 ans pour s'occuper de leur famille. Maintenant, elles travaillent en continu, avec ou sans enfant, mariées ou célibataires.

Donc, avant les femmes « choisissaient » de travailler ou de ne pas travailler (modèle du choix), ou tentaient de concilier vie professionnelle et vie de famille en commençant une vie professionnelle pour arrêter de travailler quand les enfants sont petits et retravailler ensuite (modèle de l'alternance). Actuellement, les femmes qui travaillent n'arrêtent plus (modèle du cumul).

Comme les hommes continuent à peu s'occuper de leurs enfants et que les femmes travaillent en continu, la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale, l'absence de crèche et de structures d'accueil deviennent pour elles un problème important.

Officiellement, la solution est évidente : le travail à temps partiel pour les femmes. Et effectivement, beaucoup de femmes travaillent à temps partiel (en Belgique, un tiers des femmes qui travaillent). On va voir ci-dessous ce qu'il en est.

Anne Kervyn,
Flora ;
<anne@
florainfo.be>

• *La scolarité des femmes*

Autre tendance chez les femmes : à l'école et à l'université, les filles sont plus nombreuses que les garçons et elles réussissent mieux. Mais dans les études, elles choisissent des filières professionnellement moins porteuses (de manière caricaturale, on peut dire que les sciences c'est pour les garçons et les lettres et donc l'enseignement pour les filles). Les femmes sont donc plus diplômées que les hommes, mais leur réussite professionnelle est moindre (cf. ci-dessous).

2. Les inégalités dans le travail

● **La non-mixité dans le travail**

Les inégalités dans le travail doivent être analysées de deux points de vue.

D'abord du point de vue des catégories professionnelles (ou secteur d'emploi) : y a-t-il des catégories où il y a majoritairement des femmes et des secteurs où il y a majoritairement des hommes ? C'est ce qu'on appelle la ségrégation horizontale.

Ensuite du point de vue de la position dans le lieu de travail : qui occupe les fonctions dirigeantes, qui occupe les fonctions d'exécution ? C'est ce qu'on appelle la ségrégation verticale.

• *La ségrégation horizontale :*

- On classe généralement les emplois dans 31 catégories professionnelles ; 53% des femmes en Europe se concentrent dans 5 des catégories suivantes :
 - la fonction publique ;

- les services aux entreprises (secrétaires ou employées de bureau) ;
- le commerce de détail (vendeuses ou serveuses) ;
- l'éducation ;
- les intermédiaires en santé et services sociaux.

— Et cela n'a pas changé depuis la guerre : l'augmentation de l'emploi pour les femmes a renforcé la féminisation de ces catégories.

— Le temps partiel renforce cette tendance. Dans les métiers qui n'offrent que des temps partiels comme ceux de cuisinière, serveuse et employée de commerce, il n'y a que des femmes, peu qualifiées.

Ceci montre que les femmes ont peu de choix professionnels : elles sont « automatiquement » cantonnées dans 5 des 31 catégories professionnelles. L'élargissement du choix professionnel des femmes est donc un enjeu non seulement pour sortir de la ségrégation, mais aussi parce que les métiers traditionnellement féminins sont moins valorisés en termes de salaire et de conditions de travail.

• *La ségrégation verticale :*

— Les fonctions supérieures ou dirigeantes sont occupées massivement par les hommes. Or on a vu qu'il y a plus de femmes à l'université que d'hommes. Certes le choix de la filière d'études joue contre les femmes, mais également le temps partiel : il ne permet pas d'accéder à certaines formations d'entreprise, ni aux promotions internes.

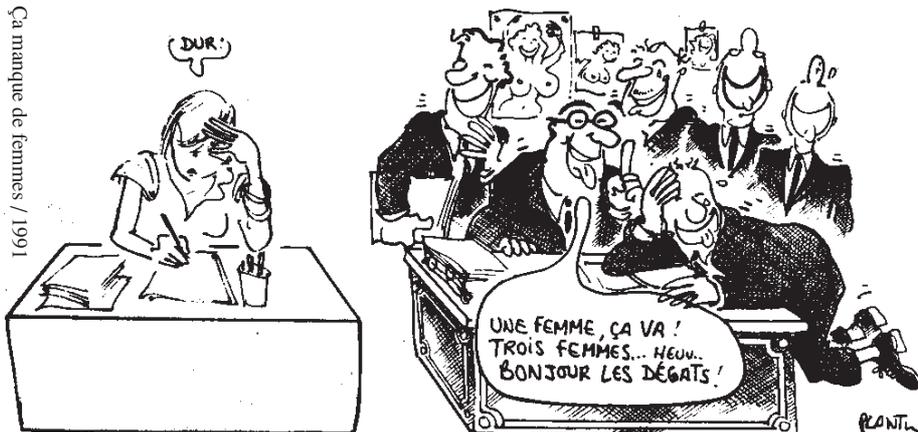
● **Les écarts de salaires**

— Pour l'Europe, la moyenne de l'écart des salaires entre les hommes et les femmes varie entre 10% et 32% selon les pays. Le progrès est lent : il faudra encore un siècle pour atteindre l'égalité !

— Ici aussi le travail à temps partiel explique les bas salaires et les très bas salaires des femmes.

Ce phénomène des bas et très bas salaires est en extension. Il représente une

Plantu : Ça manque de femmes / 1991



régression sociale rapide et masquée et qui concerne essentiellement les femmes (cf. ci-dessous).

3. Le chômage des femmes

— Les femmes sont plus touchées par le chômage que les hommes (en Belgique, en 1998, 15% des femmes actives étaient au chômage pour 9% des hommes). Et ceci est vrai quel que soit l'âge, le niveau de qualification, la nationalité et la durée de chômage. A l'intérieur de chacune de ces catégories, les femmes sont plus touchées par le chômage que les hommes.

— On voit donc que la croissance de l'activité des femmes se traduit en emploi, mais aussi en chômage.

— De plus, il faut savoir que, pour l'Europe, le système d'indemnisation est généralement défavorable aux femmes (plus de chômeurs indemnisés que de chômeuses, plus de chômeurs mariés indemnisés que de chômeurs célibataires, etc.).

Il faut savoir aussi qu'en Europe, les seules politiques d'emploi spécifiques aux femmes sont des politiques dites « familiales » qui encouragent « la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale », c'est-à-dire le retrait de la vie professionnelle. Il y a donc probablement beaucoup de chômeuses « découragées » qui n'apparaissent plus dans les statistiques. Dans ce cas, elles deviennent « inactives », elles « ont fait le choix » que seules les femmes peuvent faire - les hommes au foyer n'existent pas dans les chiffres - de ne pas (plus) apparaître sur le marché du travail.

4. Femmes et travail à temps partiel

Le temps partiel est très répandu dans l'Europe du Nord (68 % des femmes aux Pays-Bas), très peu dans l'Europe du Sud (9 % des femmes en Grèce). Mais la part des personnes qui ont des contrats temporaires et qui travaillent à temps partiel est en augmentation (chez les hommes comme chez les femmes). Ce sont les femmes de plus de 50 ans qui ont le plus fort taux de travail à temps partiel (ce qui permet de dire que le temps partiel n'est pas un choix

des femmes pour concilier la vie professionnelle et la vie familiale).

Les conditions de travail à temps partiel sont moins bonnes que pour les temps pleins :

— Les métiers où le travail à temps partiel est le plus répandu sont : femmes de ménage ou ouvrières du nettoyage, caissières, assistantes maternelles, aides familiales. Les créations d'emploi à temps partiel se font dans les secteurs du commerce, Horeca, services aux particuliers et aux entreprises. On voit donc que le temps partiel concerne, pour l'essentiel, des postes de travail peu ou pas qualifiés.

— Les horaires sont atypiques (ce qui permet de dire que le temps partiel n'est pas un choix des femmes pour concilier la vie professionnelle et la vie familiale).

— La qualification accordée par l'employeur n'est pas la même selon qu'on travaille à temps plein ou temps partiel, à durée indéterminée ou déterminée à travail égal et formation égale.

— Les salaires horaires sont plus bas que ceux des travailleurs à temps plein pour le même emploi.

Le temps partiel veut donc dire aussi paupérisation. On voit ainsi se développer une frange de travailleurs pauvres, c'est-à-dire qui travaillent sans pouvoir gagner leur vie. Et, dans sa grande majorité, cette frange est composée de femmes.